



**CHÂTEAURoux
MÉTROPOLe**

Le mardi 28 mars 2023, le Conseil communautaire de Châteauroux-Métropole, qui s'est réuni en séance ordinaire et publique à la Mairie dans la salle habituelle de ses séances, par convocation en date du 21 mars 2023 et sous la Présidence de M. Gil AVÉROUS, Président, a délibéré.

Présents (42) : M. Gil AVÉROUS, Mme Chantal MONJOINT, M. Jean-Yves HUGON, Mme Florence PETIPEZ, M. Brice TAYON, M. Philippe SIMONET, Mme Christine DAGUET, M. Denis MERIGOT, Mme Monique RABIER, Mme Catherine DUPONT, M. Eric CHALMAIN, Mme Liliane MAUCHIEN, M. Michel GEORJON, Mme Nahima KHORCHID, M. Tony IMBERT, M. Maxime GOURRU, M. Gilles CARANTON, M. Didier BARACHET, M. Jean TORTOSA, M. Marc FLEURET, Mme Delphine GENESTE, M. Fabien BISTON, Mme Marie SALLÉ, M. Luc DELLA-VALLE, Mme Danielle FAURE, M. Christian BARON, M. Marc DESCOURAU, M. Jacques BREUILLAUD, M. Didier DUVERGNE, Mme Danielle DUPRÉ-SÉGOT, M. Bruno PALLEAU, Mme Valérie LEGRÉSY, M. Jean-Michel FORT, M. Olivier VIGNAU, M. Gilbert BLANC, Mme Christelle PALLEAU, M. Ludovic RÉAU, Mme Brigitte VOITIER, M. Noël BLIN, M. Henri LORI, M. Valery JANVIER, M. Philippe GUERINEAU.

Délibération affichée et
exécutoire le :

30/03/2023

Excusé(s) (11) : Mme Sabine DESMAISON. Mme Catherine RUET ayant donné procuration à Mme Florence PETIPEZ, M. Roland VRILLON ayant donné procuration à M. Brice TAYON, Mme Imane JBARA-SOUNNI ayant donné procuration à Mme Chantal MONJOINT, Mme Stéphanie GALOPPIN ayant donné procuration à M. Marc FLEURET, M. Dominique TOURRES ayant donné procuration à Mme Catherine DUPONT, M. Charles-Henri BALSAN ayant donné procuration à M. Jean-Yves HUGON, Mme Frédérique GERBAUD ayant donné procuration à M. Jean TORTOSA, M. Stéphane ZECCHI ayant donné procuration à M. Philippe SIMONET, M. Damien NOEL ayant donné procuration à M. Gil AVÉROUS, Mme Alix FRUCHON ayant donné procuration à M. Tony IMBERT.

9 : Comité de programmation subvention des porteurs FSE + 2022-2023

Pour la période 2021-2027, la Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole est maintenue en tant qu'Organisme Intermédiaire de gestion pour la subvention globale du Fonds Social Européen FSE +.

Dans ce cadre, et suite au dépôt de l'appel à projets, des porteurs de projets ont déposé une demande de subvention FSE + 2022-2023:

Porteur de projet	Opération	Montant annuel FSE
-------------------	-----------	--------------------

		maximal attendu
INTERMAIDE	Favoriser les parcours d'inclusion des personnes les plus éloignées de l'emploi	80 000€
AGIR	Favoriser l'insertion par l'accompagnement professionnel	190 000 €
MOB D'EMPLOI	Favoriser les parcours d'inclusion des personnes les plus éloignées de l'emploi	80 000€
CCAS	Accompagnement des jeunes vers l'emploi et la formation	140 000 €
Ville de Châteauroux	Pôle Insertion Médiation	122 000 €
Châteauroux Métropole	Plan Local Insertion et Emploi	220 000€

Les instructions menées sur les dossiers doivent recevoir un avis favorable du service instructeur de l'organisme intermédiaire, Châteauroux Métropole, ainsi que celui de l'autorité de gestion (DREETS Centre). A l'issue, un conventionnement entre le porteur de projet et l'organisme intermédiaire entérinera le financement européen.

Il est proposé au Conseil communautaire d'autoriser le Président ou son représentant légal à signer les conventions avec les opérateurs au titre de 2022 -2023, sous réserve de recevoir les avis favorables de l'organisme intermédiaire FSE et de l'autorité de gestion (DREETS).

Sans discussion, le Conseil communautaire approuve le rapport à l'unanimité des votes exprimés (5 ne prennent pas part au vote).

M. AVEROUS, Mme DUPONT, Mme RABIER, M. SIMONET ne prennent pas part au vote

Signatures :

Le Président, Gil AVÉROUS.

Les secrétaires de séance, Danielle FAURE et Olivier VIGNAU.